



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Grenoble, le 15 novembre 2021

« L'augmentation de la valeur du point, seule mesure générale acceptable pour revaloriser les salaires à la Sécu ! »

Salaires, emplois, conditions de travail, les mobilisations se multiplient dans de nombreux organismes de Sécurité sociale. Sont concernés quelques 146 322 salariés en CDI dont 2/3 d'employés et 78,50 % de femmes. Il est plus que temps de reconnaître leur professionnalisme et leur implication. Même le Ministre a dû saluer leur mobilisation massive pour assurer la continuité des missions de la Sécurité sociale qui a permis d'éviter qu'une éventuelle crise sociale ne s'ajoute à la crise sanitaire, notamment parmi les plus précaires de nos assurés sociaux et allocataires. Malheureusement, en coulisse, il missionne l'IGAS et l'IGF afin de trouver de nouvelles pistes pour effectuer davantage d'économies de gestion à l'occasion des futures COG pour 2023. Toujours plus d'activités avec toujours moins de moyens, ce qui se traduit inévitablement par la dégradation du service public rendu à l'utilisateur et des conditions de travail des personnels.

A son tour, le syndicat CGT de la Caf-Cpam Isère entre dans le mouvement et décide des actions suivantes : grève à l'occasion des mardis de l'augmentation de la valeur du point, interpellation à l'occasion des instances paritaires (CSE, Conseil).

Pour la CGT, le double enjeu d'attractivité et de fidélisation des métiers de l'institution passera prioritairement par l'augmentation immédiate de la valeur du point. En effet, la valeur du point à 7,24342 € n'a augmenté que de 0,5 % depuis 2010 et la grille de classification des employés voit un troisième niveau de rémunération sur quatre se faire dépasser aujourd'hui par le SMIC. Les quelques mesures individuelles encore permises en période de budgets contraints ne permettent absolument pas de compenser le décrochage par rapport au coût de la vie, pour le plus grand nombre. Le constat est que tout augmente sauf les salaires ! Et pourtant, tous sont impactés par l'envolée du coût de l'énergie, de l'essence, des produits de première nécessité, etc, qui diminue d'autant le reste à vivre.

Les personnels de la Sécurité sociale avec la CGT maintiendront la pression sur l'employeur et la tutelle afin d'obtenir satisfaction sur leur légitime revendication salariale à l'occasion de la réunion paritaire de négociation sur les salaires du 13 décembre 2021. Et pas question que l'employeur se dérobe en proposant des mesures cosmétiques comme la seule revalorisation des bas salaires ou des métiers en tension sur le marché de l'emploi.

Le syndicat CGT de la Caf-Cpam de l'Isère rappelle les revendications des personnels de l'organisme : L'augmentation de la valeur du point à 10 euros.